



Probleme du visa de retour

Par **kamel**, le **01/07/2011** à **13:50**

Bonjour, rnbon je un problème je suis bloquer au Tunisie je passer 10 ans en France après j eu un récépissé de 3 mois e je le renouveler par un 3 mois aussi bon je revenu au mon pays e quand j'ai rentrer en France il me demander un visa de retour je disposer mon dossier de nouveau au consulat de france au Tunis il y a 2 mois et aucune repense il mon dit attend et il mon dit ton dossier a un problème au préfecture sil vous plais aidez moi je sait pas comment faire je suis vraiment bloquée en ce moment la comment faire en plus je tous régler en France je aucune problème vraiment je suis sur saturé mon travail e ma maison il est la bas sil tu plais aide mois pour résoudre mon problème j veu savoir comment contacter un responsable ou (un site internet ou un numéro de téléphone...) qui peut me donner un démarche a affaire pour ce problème la merci d avance.

Par **mimi493**, le **01/07/2011** à **14:07**

Le visa de retour n'est pas un droit. rnIl est bien dit que le récépissé d'une 1ere demande de carte de séjour ne permet pas de quitter la France. rnVous avez décidé de quitter la France sans titre de séjour, vous n'aurez guère de recours si on vous refuse le visa de retour.